

Hommage à une grande dame : Son histoire éclaire notre présent.

4 septembre 2016 :

Remise des insignes de Commandeur de la Légion d'Honneur à Mme Denise Toros Marter par Me Serge Klarsfeld au Site-mémorial du Camp des Milles

Ce 4 septembre au Site-mémorial du Camp des Milles, devant une centaine de personnes réunies pour l'occasion, représentants de l'État, élus, famille et amis, Madame Denise Toros Marter a été élevée au rang de Commandeur de la Légion d'Honneur.

Devant les drapeaux des associations concernées, Maître Serge Klarsfeld lui remet ces insignes en hommage au parcours exceptionnel de cette « grande dame »

Arrêtée avec sa famille le 13 avril 1944 à Marseille par la police française, livrée à la Gestapo, et internée successivement à la prison des Baumettes et au camp de Drancy, puis déportée le 20 mai 1944 à Auschwitz à l'âge de 16 ans, Denise Toros Marter et son frère André seront les seuls survivants de cette déportation ainsi que leur frère cadet René, qui rejoint le maquis et combat les nazis.

Convaincue à son retour d'Auschwitz de la nécessité du témoignage auprès des jeunes, elle en a fait le but principal de sa vie. Elle est Présidente de l'Amicale des Déportés d'Auschwitz, région Marseille-Provence depuis 1985, co-fondatrice en 1992 de l'Association du Wagon-Souvenir et du Site Mémorial du Camp des Milles, et membre du Conseil d'Administration de la Fondation Camp des Milles – Mémoire et Éducation.

En ouverture de cette cérémonie, Alain Chouraqui, Président de la Fondation du Camp des Milles rappela le message précurseur de Denise Toros Marter à peine revenue des camps de la mort : *« tu nous as alertés depuis le début. Car ce qui s'est passé révèle des mécanismes humains fondamentaux qui se reproduisent de période en période et qui d'ailleurs sont en train de se reproduire avec la montée dangereuse des extrémismes identitaires. Et si ces mécanismes-là peuvent être enrayerés aujourd'hui, c'est largement parce que nous pouvons être éclairés par ton histoire, votre histoire, celle des déportés, de la déportation en général ».*

Bernard Mossé, responsable des contenus du Site-mémorial, au nom du personnel de la Fondation, mentionna ensuite l'attachement de celui-ci à Denise Toros Marter pour son combat et pour son inspiration envers les nouvelles générations : *« Tu nous as élevé au rang de passeurs de mémoire. Ce n'est pas anodin. C'est une mission noble que nous sommes fiers d'accomplir tous les jours ».*

Puis Serge Klarsfeld, Président de l'Association des Fils et Filles Déportés Juifs de France et Vice-Président de la Fondation du Camp des Milles souligna l'importance de cette transmission de la mémoire : *« Nous tous rescapés des camps comme toi, ou survivant de la Shoah comme moi, qui avons bénéficié d'un long sursis, nous ne pouvons être sûr de rien avant de quitter ce monde, l'avenir étant imprévisible. C'est pourquoi dans le « testament d'Auschwitz » que tu as rédigé ton espoir reste raisonnablement optimiste : « Puisse le flambeau de la mémoire collective que nous vous transmettons avant d'arriver au bout de notre voyage vous protéger à jamais d'un nouvel Auschwitz ».*

Denise Toros Marter, très émue, rappela le calvaire qui avait été le sien et celui de sa famille lorsque leurs vies basculèrent dans l'horreur d'Auschwitz, puis insista sur son combat : *« j'ai consacré une grande partie de mon existence à témoigner auprès des jeunes scolaires, collégiens, lycéens. J'ai milité afin d'expliquer à cette belle jeunesse que nous devons bannir toute forme de racisme et d'antisémitisme. [...] Ils deviendront ainsi, je le souhaite, les témoins des témoins au service de la paix et de la démocratie pour un mieux vivre ensemble en nous enrichissant de nos différences ».*

Contact Presse :

DINESH TEELUCK dinesh.teeluck@campdesmilles.org
+33 (0) 6 78 99 74 63 ou +33 (0) 4 42 39 17 11

www.campdesmilles.org

L'ambition du Site-mémorial du Camp des Milles est de rappeler l'histoire tragique dont témoigne le Camp des Milles et de s'appuyer sur l'histoire de la Shoah et d'autres génocides, pour présenter un « volet réflexif » inédit visant à renforcer la vigilance et la responsabilité du visiteur face aux menaces permanentes des extrémismes, du racisme et de l'antisémitisme et des extrémismes. Contribuant ainsi hautement aux valeurs humanistes de respect, de dignité et de solidarité, il constitue, par les médiations utilisées, **une réalisation pédagogique unique au monde sur un lieu de mémoire, aujourd'hui reconnue par l'Unesco.**

Les contenus scientifiques et les dispositifs pédagogiques du Site-mémorial sont aussi le support de très nombreuses actions de formation auprès des jeunes, scolaires ou non, mais aussi, d'élus, de cadres et personnels d'entreprises, de syndicalistes, de policiers, de gendarmes...

Ces actions se font en application de la première convention passée par l'Etat dans le cadre du Plan national de lutte contre le racisme et l'antisémitisme (convention passée entre l'Etat et le Site-mémorial), ou en application d'autres partenariats avec des Villes ou des associations et concernant notamment des populations de quartiers prioritaires.

Les expositions permanentes du Site-mémorial sont organisées selon le parcours muséographique suivant :

- Le **Volet historique** présente l'histoire des trois grandes périodes du Camp des Milles entre 1939 et 1942, replacée dans son contexte local, national et européen ; des bornes audiovisuelles reconstituent les destins individuels d'internés célèbres ou inconnus; d'autres présentent le récit de témoins de cette époque.

- Le **Volet mémoriel** permet la visite, émouvante, des lieux historiques laissés en l'état. L'immense « four à tuiles » baptisé Die Katakombe par les internés qui en firent un lieu de création artistique constitue l'un des temps forts de la visite avec les espaces où s'entassaient les internés dans les étages.

- Le **Volet réflexif** présente de façon inédite des connaissances scientifiques pluridisciplinaires qui permettent au visiteur de mieux comprendre les engrenages et les mécanismes humains récurrents (préjugés, effet de groupe, passivité, soumission aveugle à l'autorité...) qui ont conduit et peuvent conduire au pire. Il s'agit ainsi de donner au visiteur des outils de réflexion sur **la responsabilité de chacun dans une « montée des périls ».**

Cette section « réflexive » se termine par un **« Mur des actes justes »** qui présente la diversité des actes de sauvetage et de résistances aux quatre grands crimes à caractères génocidaires du XXe siècle, contre les Arméniens, les Juifs, les Tsiganes et les Tutsis au Rwanda. Un hommage, et une invitation à la responsabilité individuelle.

Le visiteur peut aussi découvrir **l'exposition nationale de Serge Klarsfeld** sur les « 11 400 enfants juifs déportés de France à Auschwitz » réalisée par l'Association des Fils et Filles des Déportés Juifs de France. Il s'agit d'une collection exceptionnelle de documents rares présentée de manière permanente dans les lieux. Cette exposition prend un relief particulier alors que du camp des Milles furent déportés une centaine d'enfants à partir de l'âge de un an. Cette exposition est complétée par celle de l'OSE **«Sauver les Enfants : 1938-1945 »** qui illustre les actes de résistance et d'humanité dans le même contexte.

Après sa sortie du bâtiment principal, le visiteur accède à une **« Salle des peintures »** où se trouvent d'immenses peintures murales colorées et ironiques, réalisées par les internés.

Le **Chemin des Déportés**, emprunté à l'été 1942 par plus de 2000 hommes, femmes et enfants juifs conduit enfin au **Wagon du Souvenir** situé à l'endroit même du départ pour la déportation.

Principaux partenaires publics, privés et associatifs de la Fondation du Camp des Milles-Mémoire et Éducation :

Ministères de la Culture, de l'Éducation nationale de l'Intérieur et de la Défense, Région Provence Alpes Côte d'Azur, Département des Bouches-du-Rhône, Métropole Aix-Marseille-Provence, Ville d'Aix-en-Provence, Fondation pour la Mémoire de la Shoah, Mémorial de la Shoah, CRIF, Association des Fils et Filles des déportés juifs de France, Association du Wagon-souvenir (regroupant l'ensemble des associations locales d'anciens résistants, internés et déportés), Groupe Lafarge, rejoints par l'UNESCO, le Défenseur des Droits, la DILCRA, l'Université d'Aix-Marseille, les Villes de Marseille, Vaulx en Velin, Vitrolles, la Fondation d'Entreprise Ecureuil, France Télécom, Axa, la SNCF, la Fondation d'entreprise EDF, la Fondation d'entreprise Crédit Agricole PACA, Sunmedia et le Groupe Alteor